
La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Saint-Ignace-de-Loyola. Levée de l'interdit. Requête des paroissiens et lettre de Mgr l'archevêque. — II A propos du jubilé. — III Correspondance romaine. — IV Les crèches de Noël. — V Bibliographie. — VI Aux maîtres et maîtresses catholiques. — VII Deux réponses concernant le mariage. — VIII Chronique diocésaine. — IX L'œuvre des tabernacles. — X Aux prières.

SAINT-IGNACE-DE-LOYOLA

LÈVEE DE L'INTERDIT

REQUÊTE DES PAROISSIENS ET LETTRE PASTORALE DE MGR L'ARCHEVÊQUE

Requête des paroissiens

A Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési,

Archevêque de Montréal.

Monseigneur,

NOUS, soussignés, paroissiens de Saint-Ignace-de-Loyola, regrettons profondément d'avoir pris part aux scènes de désordre qui ont eu lieu dans notre chapelle, ou d'en avoir été l'occasion ; nous demandons pardon à Dieu, à Votre Grandeur et à notre curé de ce scandale donné à tout le pays, des actes de violence commis dans la maison de Dieu, les uns envers les autres et envers notre pasteur.

Nous prions aussi Votre Grandeur de vouloir bien lever l'interdit qui pèse sur notre paroisse.

Les paroissiens de Saint-Ignace-de-Loyola.

— Suivent les noms de tous les fidèles de la paroisse, hommes, femmes et enfants. —

Lettre pastorale

PAUL BRUCHÉSI, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

Aux fidèles de la paroisse de Saint-Ignace-de-Loyola.

Nos très chers frères,

En entrant à Montréal, après une absence de quelques jours, nous avons trouvé la lettre que vous nous avez adressée, pour exprimer le regret que vous inspirent à tous les actes malheureux du 26 décembre 1899, et nous prier de mettre fin à l'interdit qui pèse sur votre paroisse.

Cette démarche de votre part est pour notre cœur d'évêque un grand sujet de consolation, car elle nous est une preuve de l'esprit de foi dont vous êtes animés. Si vous avez fait une faute, vous savez la reconnaître et vous la déplorez sincèrement. Tous les catholiques du diocèse, en apprenant votre repentir, se réjouiront, comme ils avaient été péniblement affectés à la nouvelle de vos écarts.

Votre curé, affligé autant et plus que vous-mêmes, s'est joint à vous pour nous demander d'ouvrir votre église fermée, et vous rendre avec le Saint-Sacrement dont vous avez été privés depuis trois semaines, les solennités du culte catholique et les douces consolations de la religion dont vos âmes sentent le besoin. Il oublie tout ce qui s'est passé; pasteur, il veut retourner au milieu des brebis qu'il connaît et qu'il aime; père, il souhaite de vivre parmi ses fils.

De tout cœur, nos très chers frères, nous exauçons vos vœux et nous levons l'interdiction que nous avons prononcée sur votre paroisse.

Dimanche prochain sera donc pour vous un jour de

sainte r
l'action
fice, des
habitude
longs jo
pérons,
fraterne

Vous
donc co
Père qu

Evitez
une occi

a offens
lez que

rancune
rement

sachez s
en un m

voire pa
vous aut

paient a
timent d

âme et
soyez-en

prospéri

Vous :
à ce suje

ainsi l'él
au procè

justice, r
gagnera

Daigne
pour vou

du plus
paternell

Donné
l'année n

contresei

Par man

sainte réjouissance ; passez-le dans la prière fervente et l'action de grâce. Notre-Seigneur, à l'heure du saint sacrifice, descendra sur votre autel, pour rester ensuite l'hôte habituel du tabernacle. Les cloches, muettes depuis de longs jours, annonceront la fin du deuil, et, nous l'espérons, une ère nouvelle de piété, de honneur et de paix fraternelle.

Vous formez une famille, ne l'oubliez pas ; aimez-vous donc comme des frères, si vous voulez être bénis par le Père qui est au cieux.

Évitez avec soin tout ce qui pourrait être pour vous une occasion de discorde et de querelle. A celui qui vous a offensés, pardonnez généreusement, comme vous voulez que le Seigneur vous pardonne à vous-mêmes. Pas de rancunes, pas de haines parmi vous : rien n'est plus sévèrement condamné par l'Évangile. Pour l'amour de la paix, sachez sacrifier vos désirs et vos ambitions ; que la charité, en un mot, inspire chacun de vos actes ; respectez, aimez votre pasteur ; suivez fidèlement ses conseils et groupez-vous autour de lui, comme les premiers chrétiens se groupaient autour des apôtres, tous unis dans un même sentiment de foi et d'obéissance, tous ne formant qu'une âme et qu'un cœur. Là se trouve, nos très chers frères, soyez-en sûrs, le secret de votre bonheur et de votre prospérité.

Vous aurez à élire un nouveau marguillier ; notre désir à ce sujet vous est déjà connu ; vous le respecterez et ainsi l'élection se fera dans la paix la plus parfaite. Quant au procès qui est encore pendant devant les cours de justice, nous espérons qu'il sera arrêté et la paroisse y gagnera à tous les points de vue.

Daigne le Seigneur exaucer les vœux que nous formons pour vous, nos très chers frères ; nous le lui demandons, du plus profond de notre âme, en vous donnant notre paternelle bénédiction.

Donné à Montréal, le vingt-six du mois de janvier de l'année mil neuf cent, sous notre seing et sceau et le contresceau de notre chancelier.

† PAUL, arch. de Montréal.

Par mandement de Mgr l'archevêque,

EMILE ROY. ptre, chancelier.

A PROPOS DU JUBILE

REPONSES A PLUSIEURS

PLUSIEURS personnes nous ont manifesté la surprise qu'elles ont éprouvée à la lecture du bref pontifical *Quod Pontificum*, par lequel sont suspendues la plupart des indulgences ordinaires et certaines facultés spéciales accordées aux évêques et aux confesseurs.

Cette surprise s'explique par le fait que très peu d'entre nous ont été témoins du vrai jubilé qui peut être gagné seulement à Rome. A cause des conditions particulières dans lesquelles se trouvait la ville de Rome en 1875, Pie IX étendit la faveur du jubilé de cette année à la fois à Rome même et à l'univers tout entier. En 1850, Rome étant entre les mains des révolutionnaires et le pape se trouvant en exil, cette grâce ne put pas être accordée. Il nous faut donc remonter à l'année 1825, c'est-à-dire à 75 ans en arrière, pour trouver le jubilé publié avec les mêmes dispositions qu'il l'est maintenant par Léon XIII et qui sont de règle générale.

Ces dispositions ont pour but de faire apprécier davantage cette insigne indulgence, de porter les fidèles à accomplir avec plus de soin les œuvres prescrites et de les exciter plus vivement à se rendre à Rome. La présence des chrétiens du monde entier dans la Ville Eternelle, en même temps qu'elle est un haut témoignage de leur soumission au chef unique de l'Eglise, leur fera aussi mieux sentir leur fraternité spirituelle. Par le contact avec le siège du pouvoir sacré et avec le gardien de la doctrine céleste, ils recevront une plus efficace participation à cette vie chrétienne qui dérive du chef dans les membres.

Nous n'avons point d'explication particulière à donner à propos des indulgences suspendues ; mais nous ferons observer que l'on doit ici, comme en tout cas semblable, faire attention à la teneur du bref.

Or, on peut voir facilement qu'il n'y a de suspendues,

sauf les
vivants e
ces appli
de plus,
aux vivan
tement a

Parmi
quer celle
qui peuv
diverses c
diverses p

L'indul
sanctuaire
ses, à moi

Les ind
Cæli comp
à un jour
que fois qu
cloche.

L'indulg
qu'à Rome
globe, ell
chaîne. A
tion en l
empêchées
nombre de

— relire la
ficié de l'i
une fois seu

Le privilè
ne les prive
gence du ju

Les condi
risées, sont
et dans la d
Néanmoins
grouperons
dans une pr

sauf les exceptions données, que les indulgences pour les vivants et appliquées à ceux-ci. Mais toutes les indulgences applicables aux seuls défunts sont maintenues ; et, de plus, on peut gagner toutes les indulgences concédées aux vivants, à la condition toutefois qu'elles soient directement appliquées aux défunts par mode de suffrage.

Parmi les indulgences maintenues, il importe de remarquer celles qui sont accordées à l'article de la mort, et qui peuvent être gagnées notamment par les membres de diverses confréries et par tous ceux qui sont fidèles à diverses pratiques de piété.

L'indulgence de la Portioncule est maintenue pour le sanctuaire d'Assise ; mais non point pour les autres églises, à moins de nouvelle déclaration.

Les indulgences accordées pour l'*Angelus* ou le *Regina Celi* comprennent une indulgence plénière une fois le mois à un jour librement choisi, et 100 jours d'indulgence chaque fois qu'on récite ces prières au signal donné par la cloche.

L'indulgence du jubilé ne peut se gagner cette année qu'à Rome seulement. Dans toutes les autres parties du globe, elle ne pourra être gagnée que l'année prochaine. A cette règle générale, le pape a fait une exception en faveur de certaines catégories de personnes empêchées de se rendre à Rome. Ces catégories sont au nombre de cinq ; tous les fidèles qui y sont mentionnés — relire la constitution *Aeterni pastoris* — peuvent bénéficier de l'indulgence jubilaire dès cette année, et non une fois seulement, mais deux fois.

Le privilège qui leur est accordé pendant l'année 1900, ne les privera aucunement de la faculté de gagner l'indulgence du jubilé encore l'année prochaine.

Les conditions à remplir par les personnes ainsi favorisées, sont toutes énumérées dans le bref *Aeterni pastoris* et dans la dernière lettre pastorale de Mgr l'archevêque.

Néanmoins, si on le désire, nous les résumerons et les grouperons dans un petit tableau, que nous publierons dans une prochaine livraison.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 15 janvier 1900.

LA fin de l'année 1899 nous a donné une fumisterie que nombre de journaux ont prise au sérieux. Il s'agit de cette prétendue bulle que Léon XIII aurait donnée à l'Amérique latine, et en vertu de laquelle le mariage des prêtres aurait été permis dans ces pays. Cette bulle avait été publiée à Valparaiso en espagnol, et à Rio Janeiro en portugais; le texte latin cependant n'existait point, et pour couvrir la fraude, on disait que Léon XIII voulait la tenir secrète pour ne pas éveiller dans d'autres pays des espoirs qu'il ne voulait point satisfaire. On s'est aperçu enfin que toute cette fable était le fait d'un Portugais exalté et maniaque qui, on ne sait trop dans quel but, aurait ainsi joué ses conationaux.

Il est bien certain que cette question s'est posée à plusieurs reprises dans l'Amérique méridionale; mais il est aussi également certain que la réponse pontificale a été toujours négative, et que jamais le Souverain-Pontife n'a laissé entendre que le Saint-Siège eut, sur ce point, une autre manière de voir. Le célibat est le rempart du prêtre, son plus beau fleuron, et ni Léon XIII, ni aucun de ses successeurs, ne le laissera entamer.

La santé du Souverain-Pontife est bonne, et cette conservation est prodigieuse; mais il faut dire que le docteur Lapponi prend toutes les précautions imaginables, pour conserver la chaleur dans un corps qui semble vivre uniquement par l'esprit. Les appartements du Vatican sont continuellement chauffés à une température de 24 degrés; le Souverain-Pontife a tous les membres enveloppés dans de la ouate pour éviter, autant qu'il se peut, les déperditions inutiles de calorique; les médecins ne lui laissent faire que les cérémonies absolument indispensables, et c'est sur leurs instances qu'il a dû renoncer, cette année, à recevoir les vœux du Sacré-Collège à l'occasion des fêtes de Noël et de la nouvelle année. Le Souverain-Pontife, qui a ouvert la Porte Sainte, a le grand désir de la fermer et sa santé est assez vigoureuse pour lui laisser cet espoir.

Les pèlerinages à l'occasion du jubilé seront espacés, pour éviter, à Rome, l'encombrement. Leur gros moment sera le mois de mai. Nous aurons alors la canonisation des Bienheureux de La Salle et de Cascia, fêtes qui seront suivies de plusieurs béatifications. La

Vén. Marti
mac, est fra
vénérables
neurs de la
pays viend
veaux inter

Faire un
Des journa
absurde. C
matériel, d'
de ces pèle
raient à un
sommés pl
millions de
trois millio
chaîne des
avec plus d
lui procure
regardait pe
cycle de ses
et restait de
effort héroïc

La foi di
où elle est e
n'ont point

Une vi

LE R
e
M
Telle est l
changé se
Les mystè
dant les é

Vén. Martinengo, capucine, est italienne ; la Vén. Jeanne de Lestonac, est française, et la Vén. Crescence Höss, est bavaroise. Ces trois vénérables seront, après les fêtes de la canonisation, élevées aux honneurs de la béatification, et naturellement des pèlerinages de divers pays viendront à Rome faire en quelque sorte cortège à ces nouveaux intercesseurs que l'Eglise nous donne auprès de Dieu.

Faire un calcul des pèlerins probables serait chose un peu hasardée. Des journaux ont parlé de quatre millions, ce qui est absolument absurde. Car les chemins de fer seraient obligés, par manque de matériel, d'hommes et de voies, de laisser en panne plus de la moitié de ces pèlerins. Il semble que les évaluations les plus sages arriveraient à un demi million, et je crois que ce sera beaucoup. Nous ne sommes plus à l'époque de Boniface VIII qui vit à ses pieds deux millions de pèlerins, ni à l'époque de Clément VIII qui en bénit trois millions ; mais alors il y avait plus de foi qu'aujourd'hui, et la chaîne des intérêts matériels, moins pesante, permettait de songer avec plus de tranquillité à la seule chose importante, son âme. Pour lui procurer la rémission complète de ses fautes, un chrétien ne regardait pas alors à un voyage long, coûteux, qui interrompait le cycle de ses affaires. Il partait se fiant en la miséricorde du Seigneur et restait des mois absent. Aujourd'hui nous croyons avoir fait un effort héroïque quand nous donnons huit jours à notre âme.

La foi diminue ; puisse ce jubilé séculaire la réveiller dans les âmes où elle est endormie, et la faire croître vigoureuse dans celles qui n'ont point encore le bonheur de l'avoir.

FRA ALESSANDRO.

LES CRECHES DE NOËL

Une visite à la crèche de Notre-Dame. (Montréal)

LE moyen-âge jouait les "mystères" pour instruire et pour émouvoir la foi naïve des populations. Noël et la Passion étaient les plus célèbres. Telle est l'origine du théâtre moderne qui a quelque peu changé ses acteurs, ses décors et surtout son libretto. Les mystères furent donc remplacés par le drame ; cependant les crèches ont survécu aux traditions évanouies, et

quand revient Noël, dans les villes, dans les bourgs et jusque dans les plus humbles paroisses se dressent, plus ou moins grandioses, les monuments qui attirent les foules en les charmant. Dans toutes nos églises canadiennes on peut voir, au temps de Noël, les petits Jésus en cire aux joues vermeilles, aux cheveux blonds, couchés dans des berceaux fleuris et étendant les bras comme pour nous dire : " Venez à moi, " recevant les adorations de Marie et de Joseph ; des mages aux robes éclatantes d'or et de pierreries, des chameaux en carton peint, des bœufs aux cornes allongées, des moutons frisés le long des sentiers, tandis que les bergers jouent du hautbois et font résonner leurs musettes. Un ami m'avait vanté la crèche de Notre-Dame de Montréal, et, pour satisfaire ma curiosité et un peu aussi ma piété, j'allai visiter le monument. Je fus alors, sans le vouloir, témoin des impressions que faisait sur les visiteurs cette crèche que je trouvai tout simplement ravissante.

Un monsieur, qui me parut être étranger à la ville, entra dans l'église avec une jeune personne d'environ dix-huit ans, qui paraissait être sa fille. Le monsieur tira son chapeau, qu'il remplaça par une coiffure plus légère, et commença à visiter l'église avec autant de sans-façon que si c'eût été un musée. La demoiselle trempa le bout de ses doigts dans le bénitier, dépêcha un bout de prière et courut rejoindre monsieur son père avec lequel elle se mit à causer et à rire.

Quand ils furent arrivés devant la crèche, le père raffermi son pince-nez, la fille prit son lorgnon et ils contemplèrent pendant quelques minutes cette scène nouvelle pour eux. Au bout d'un moment, le monsieur haussa les épaules : " Qu'est-ce que toutes ces poupées ? dit-il.

— Papa, répondit la jeune fille, c'est l'étable de Bethléem et une représentation naïve de la naissance de Jésus-Christ.

— Naïve ? fit le père, tu es indulgente aujourd'hui. C'est grotesque qu'il faut dire. Est-il possible de porter aussi loin le mauvais goût et de travailler ainsi à rendre ridicules les mystères de la religion !

— Mon Dieu, papa, dit la jeune fille, songe donc pour le peuple et les ignorants.....

— Je te dis, ma fille, que c'est absurde et choquant, et que le peuple lui-même doit en rire. Allons-nous-en. "

Ils é
peuple
courut
re qui
celle qu
disait à
et la sai
et les b
ont suiv
Et l'enf
tous ses
et le bœ
vint au
tout rou
ceux qu
voyais u
sa main

"Tien
pour sai
son enfa
" Voy
petit Jé
coucher
un peu p

— Mo
gardez a
maman,
parants v
donne m

La mé
caresse à
ne manq
Père, si J
le premie
métier qu

Et je n
texte sac
avez cach
avez révé

Ils étaient à peine sortis lorsqu'entra une femme du peuple avec un charmant bébé de quatre ans. L'enfant courut à la crèche où sa mère le rejoignit, après une prière qui me sembla moins sommaire et plus sérieuse que celle que venait de faire la jeune fille. " Oh ! maman, disait à mi-voix l'enfant, vois donc le beau petit Jésus, et la sainte Vierge, et saint Joseph. Vois donc les rois et les bergers. Oh ! maman, vois donc l'étoile que les rois ont suivie et qui s'est arrêtée sur l'étable de Bethléem ! " Et l'enfant se haussait sur ses petits pieds et regardait de tous ses yeux. " Maman, continua-t-il, vois donc l'âne et le bœuf qui étaient dans l'étable quand le petit Jésus vint au monde ! Oh ! le bel âne gris ! et ce bœuf qui est tout rouge : on dirait un bœuf pour de vrai, comme ceux qui sont dans les prés. Dis donc, petite mère, si j'envoyais un baiser au petit Jésus ? " Et l'enfant, portant sa main à ses lèvres, fit un geste d'une adorable naïveté.

" Tiens ! un baiser aussi pour la sainte Vierge, un aussi pour saint Joseph. " La mère embrassa silencieusement son enfant et il me sembla qu'elle pleurait.

" Voyons, chéri, maintenant que tu as tout vu, dis au petit Jésus la prière que tu fais chaque soir avant de te coucher : " L'enfant parut hésiter. La mère insista. " Dis un peu plus bas. "

— Mon Dieu ! dit l'enfant, je vous aime, gardez-moi, gardez aussi petit père et petite mère, bon papa et bonne maman, mon grand frère et ma petite sœur, et tous mes parents vivants et morts ; Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur ! "

La mère et l'enfant s'apprétaient à sortir ; je fis une caresse à l'enfant et sa mère me dit dans un langage qui ne manquait pas d'originalité ! " Ah ! voyez-vous, mon Père, si Jésus-Christ n'avait pas voulu être pauvre tout le premier et souffrir pour nous, ce serait un tout petit métier que la pauvreté et la souffrance. "

Et je m'éloignai de l'église Notre-Dame en pensant au texte sacré : " Je vous remercie, ô Père, de ce que vous avez caché ces choses aux superbes et de ce que vous les avez révélées aux humbles ! "

X.

BIBLIOGRAPHIE

VIE DE LA VÉNÉRABLE MÈRE D'YOUVILLE, fondatrice des Sœurs de la Charité de Montréal, suivie d'un historique de son institut, par Madame JETTÉ. Un volume in-12 royal, chez Cadieux et Derome, Montréal.



A vie d'une grande chrétienne ou d'une sainte est toujours intéressante pour un cœur croyant, même pour un esprit simplement réfléchi.

Le premier y trouve une illustration vivante de sa propre conviction, sur la valeur des vertus dont la grâce de Dieu est le principe, et la vie du Verbe incarné, le parfait exemplaire.

Le second y rencontre une solution satisfaisante de ce problème psychologique : Une doctrine soi-disant révélée porte-t-elle en elle le germe de vertus vraiment héroïques et d'une vie moralement supérieure ?

A ce double titre, la présente Vie intéressera ces fidèles, pour qui une nouvelle publication hagiographique n'est pas seulement la répétition, légèrement modifiée, d'œuvres antérieures du même genre ; et elle fournira aux psychologues d'autres données individuelles, pour la solution du problème qui sollicite leur investigation scientifique.

C'est là un premier mérite, d'ordre général, du volume signé par madame Jetté, mérite indépendant, en quelque sorte, de ses qualités réelles, au point de vue historique et littéraire.

Ce livre, aussi, doit provoquer chez nos compatriotes — je parle surtout au point de vue français — l'intérêt qui s'attache aux portraits des héros et des héroïnes de notre histoire.

Madame d'Youville occupe parmi eux un rang honorable, et d'autant plus estimable, à notre avis, qu'elle appartient complètement, par sa naissance et ses attaches, à notre sol, qu'elle n'est pas, pourrions-nous dire, une plante exotique, et que toutes ses racines plongent dans notre terroir, dont elles absorbent le suc robuste pour le mêler à la sève généreuse qu'une greffe de prix leur apporte de la vieille terre des aïeux.

Lorsque un jour elle prendra place sur nos autels — c'est le vœu légitime et cher de notre âme canadienne — à côté d'une Marie de

l'Incarna
bœuf, noi
mais elle
chère, qu'
autant qu'
de sa nai
Son sa
et des La
Bretagne
reux. Il
les fonde
une relig
charité, c
puiser sa
ouvriers
Maisonne

C'est p
de Mgr l
« la peti
miné dar
l'approba
d'une âme
le cœur c
nous dic
sance red

Se pré
d'Youvil
dre aussi
d'un criti

Nous
juste et
forme de
Mgr l'arc
et « l'édil
lui, « fer
tons les
sion. »

Il fera
point, la

l'Incarnation et d'une Marguerite Bourgeoys, d'un Laval et d'un Bréboeuf, non seulement elle les égalera en sainteté, en mérite et en gloire, mais elle offrira à notre vénération ce titre qui nous la rendra plus chère, qu'elle est une sainte bien à nous, une sainte de chez nous, tout autant que Rose de Lima pour le Pérou, ou tout autre pour le pays de sa naissance.

Son sang est celui des Boucher et des Varennes, des La Jemmerais et des La Vérendrye : c'est-à-dire du meilleur sang de France et de Bretagne, du plus noble — sinon du plus illustre — et du plus généreux. Il est mêlé au ciment qui lia fortement, sous l'action de Dieu, les fondements de notre indestructible maison nationale ; et c'est avec une religieuse fierté que nous voyons le cœur viril d'une sœur de charité, de la fondatrice d'une de nos communautés montréalaises, puiser sa force à la source qui alimenta le courage et la vaillance des ouvriers et des défenseurs illustres de l'œuvre de Champlain et de Maisonneuve.

C'est pourquoi nous nous réjouissons très particulièrement, à la suite de Mgr l'archevêque de Montréal, de ce que ce livre, commencé dans « la petite chapelle » de son futur palais archiépiscopal, ait été terminé dans la « maison de nos gouverneurs. » Il emprunte par là à l'approbation — nous pourrions presque dire à la collaboration — d'une âme et d'un cœur aussi profondément patriotiques que l'âme et le cœur qui vibrent en ses pages, une valeur et une signification qui nous dictent le devoir très doux d'une estime et d'une reconnaissance redoublées.

Se présentant sous d'aussi augustes auspices, cette *Vie de Mère d'Youville* est assurée d'un grand et légitime succès. Elle doit l'attendre aussi de sa valeur intrinsèque, qui nous est attestée par la préface d'un critique aussi sûr et aussi compétant que M. le juge Routhier.

Nous souscrivons, avec notre cœur autant qu'avec notre esprit, au juste et complet éloge qu'il décerne aux qualités de fond et de forme de ce volume attachant, de cette « belle et bonne œuvre, » dont Mgr l'archevêque de Montréal recommande également le « charme » et « l'édification » à toutes nos familles. Ce livre, dirons-nous après lui, « fera connaître et aimer davantage notre Vénérable, et invitera tous les enfants du Canada à solliciter avec confiance son intercession. »

Il fera aussi connaître et aimer davantage, nous n'en doutons point, la sympathique famille religieuse de la sainte fondatrice,

dans laquelle nous aimons à admirer l'esprit maternel, et qui nous aide à comprendre la parole du divin Maître : « Vous connaîtrez l'arbre à ses fruits. »

A ce point de vue, nous devons louer madame Jetté d'avoir complété le récit de la vie de la mère par une exposition sommaire des œuvres que ses filles ont accomplies en se multipliant. Obéissant au souffle de l'Esprit de Dieu et à l'appel de ses pontifes, elles semblent avoir pris à tâche d'étendre les rameaux du tronc familial aux frontières extrêmes de ce vaste territoire qu'un membre de sa famille naturelle, La Vérendrye, avait eu la patriotique audace de vouloir prolonger jusqu'aux rivages du Pacifique.

Le développement merveilleux de sa communauté, durant une période d'années relativement courte, atteste, à l'égal de ses vertus, la divine origine de sa fondation.

L'auteur, en complétant ainsi son œuvre, a ajouté une page intéressante à l'histoire de l'Eglise du Canada.

Puisse cette histoire s'enrichir de beaucoup d'apports de cette valeur ! Ils seront, pour ceux qui l'étudient avec intelligence, autant de preuves éclatantes des vues providentielles de Dieu sur un pays qui — pour ne plus s'appeler du doux nom de Nouvelle-France — n'en continue pas moins à accomplir, sous une autre allégeance, les « gestes » dont son Christ a confié la tâche au cœur et à la main des Français.

Et les mains pieuses qui apportent une pierre de choix — « si modeste » que leur humilité veuille bien la dire, — au monument de la gloire nationale, s'assurent un titre enviable au respect et à la reconnaissance que tout homme de cœur doit aux bons et nobles serviteurs de la Patrie.

G. BOURASSA.

AUX MAITRES ET MAITRESSES CATHOLIQUES

C'EST une bien bonne nouvelle que nous avons aujourd'hui le plaisir d'annoncer aux directeurs et aux professeurs de nos écoles catholiques.

M. Paul de Cazes vient de faire paraître une petite brochure, qui leur sera de la plus grande utilité.

En voici le titre :

« Manuel de l'Instituteur catholique — De la Province de Québec —

Préparé par
tion publi

L'auteur
dissimulés
Comité cat
connaître l
ment leurs

Grâce à
ordonné, le
titre que ce
sans perdre
n'aurait pl
tières qui c

Le Man
formules à
mes d'étude
taires, et e
des différen

E'EST
ge
Vc

que si une di
production d
dant donne a
penses. Mais
nent une par
tent entre co

Lors donc q
la dispense de
rie épiscopale.

Trois ou qu
réponse soit o
Ainsi s'expli

Préparé par Paul de Cazes — Secrétaire du département de l'Instruction publique. »

L'auteur a compulsé les différentes publications, où se trouvent dissiminés les lois scolaires générales et les règlements spéciaux du Comité catholique. Il en a extrait toutes les dispositions que doivent connaître les instituteurs et les institutrices, pour remplir pertinemment leurs importantes fonctions.

Grâce à ce travail de compilation, très peu volumineux et bien coordonné, les personnes qui s'occupent de choses scolaires, à quelque titre que ce soit, pourront désormais se renseigner sans effort et surtout sans perdre un temps considérable à des recherches fastidieuses. Elles n'auront plus qu'à jeter un simple coup d'œil sur la table des matières qui complète heureusement cette publication.

Le Manuel de M. de Cazes renferme en outre tout un choix de formules à l'usage des officiers de l'enseignement public, les programmes d'études propres aux écoles académiques, modèles et élémentaires, et enfin les règlements relatifs aux examens pour l'obtention des différents brevets de capacité.

DEUX REPONSES

Concernant le mariage

A Monsieur A. B., de Montréal.



EGLISE a toujours cherché à rendre plus rares les mariages des personnes qui sont unies par des liens de parenté.

Voilà pourquoi ces alliances ne peuvent être contractées que si une dispense est accordée par le Souverain-Pontife, sur la production de motifs prévus par les lois canoniques. Le pape cependant donne aux évêques le pouvoir d'accorder la plupart de ces dispenses. Mais il s'est réservé à lui-même d'accorder celles qui concernent une parenté ou alliance plus étroite : telles que celles qui existent entre cousins germains et beau-frère et belle-sœur.

Lors donc qu'un empêchement de ce genre existe entre deux futurs, la dispense doit être demandée à Rome par les soins de la chancellerie épiscopale.

Trois ou quatre semaines s'écoulent ordinairement avant que la réponse soit obtenue.

Ainsi s'explique le retard dont vos amis se sont étonnés.

A Monsieur X., instituteur.

Les feuilles publiques, même celles rédigées par des catholiques instruits, annoncent, en effet, journallement que " la bénédiction nuptiale a été donnée, dans l'église de, à mademoiselle une telle et à monsieur un tel ".

Mais cette manière de parler manque absolument de précision.

Elle donne à entendre que la cérémonie religieuse n'est qu'une simple bénédiction et que le mariage se célèbre ailleurs. Or, c'est bien devant le propre prêtre des parties que le mariage est célébré. Autrement le contrat matrimonial serait nul.

Ensuite, il est inexact de dire que la bénédiction nuptiale a été donnée à monsieur un tel. Elle n'est donnée qu'à l'épouse : le mari n'a pas de capacité pour la recevoir.

CHRONIQUE DIOCESAINE

LA semaine dernière, le Cercle Ville-Marie a inauguré sa seconde série de conférences par une représentation de *L'Avare* de Molière.

Ces soirées instructives contribuent, pour leur grande part, à faire connaître au public tous les avantages que les étudiants de notre université peuvent retirer de leurs loisirs. Si ces travaux sont couronnés de succès, il faut dire aussi que les directeurs du Cercle ne s'épargnent aucune peine pour les rendre féconds et durables.

On loue le zèle avec lequel plusieurs citoyens travaillent à la fondation de bibliothèques publiques. Ce n'est certes pas une louange imméritée. Mais il n'est pas permis, non plus, d'ignorer que Montréal ne manque pas de bibliothèques paroissiales, où ceux qui désirent s'instruire trouvent les livres dont ils ont besoin.

Celle de la paroisse de Notre-Dame contient plus de quinze mille volumes. Elle se divise en cinq sections : religion, histoire et géographie, littérature, science et art, œuvres canadiennes. La direction met aussi à la disposition de tous ceux qui s'occupent des questions du jour, les meilleures revues européennes.

Nous
ont été
lettres,
œuvre
ceux qu

Les r
contre l
catholiqu
Le de
ministre
tour ; et
continue
malaise

L'évêq
catholiqu
Société d
conversion
séparés
missions
populati

Montr
apprécia
a, nous d
personne
dévouem
tes.

Ces cor
vérités ca
tes depui
orthodoxi
la vérité

Les épi
licisme pa
chrétienne
défense de
leurs étud
Les autres
révélées, e
des liens q
ce directe

Nous ne saurions qu'applaudir aux efforts éclairés qui ont été faits jusqu'ici, pour le progrès des sciences et des lettres, parmi les étudiants de l'université surtout. Une œuvre comme celle-là mérite l'encouragement de tous ceux qui travaillent au bien de notre patrie.

* * *

Les manifestations du clergé protestant de Montréal, contre la mission donnée à Saint-Patrice aux sectes non-catholiques, deviennent de plus en plus générales.

Le dernier synode anglican a jeté le cri d'alarme ; les ministres de toutes dénominations se sont émus à leur tour ; et les journaux protestants de toutes les nuances continuent à publier des articles qui laissent voir le malaise qui les tourmente.

L'événement n'est pourtant pas inouï ! L'histoire du catholicisme aux Etats-Unis, où les Pères Paulistes et la Société des Missionnaires travaillent constamment à la conversion des protestants, pourrait fournir à nos frères séparés de Montréal bien des exemples de ces sortes de missions. En 1893, on comptait 700,000 convertis sur une population de 14 millions.

Montréal même donne chaque année un nombre très appréciable de conversions. Un prêtre de Saint-Patrice a, nous dit-on, instruit et baptisé à lui seul plus de 1500 personnes. Aidé de la grâce de Dieu, son infatigable dévouement sait faire tous les jours de nouvelles conquêtes.

Ces conversions sont dues à l'influence des quelques vérités catholiques, conservées par les sectes protestantes depuis le grand schisme du seizième siècle. Cette orthodoxie partielle est la lumière de ceux qui cherchent la vérité sous le regard de Dieu.

Les épiscopaliens, par exemple, sont ramenés au catholicisme par leur attachement à l'épiscopat et à l'antiquité chrétienne ; les presbytériens, par leur ardeur dans la défense de l'autorité ecclésiastique ; les méthodistes, par leurs études sur la personnalité de Dieu et de Jésus-Christ. Les autres sectes, tout en rejetant la plupart des vérités révélées, en conservent cependant quelques-unes, comme des liens qui les tiennent continuellement sous l'influence directe de la miséricorde de Dieu.

* * *

Tous les catholiques du diocèse se réjouiront de la lettre de Mgr l'archevêque, levant l'interdit qui, depuis trois semaines, pesait sur la paroisse de Saint-Ignace-de-Loyola.

Après la faute, le repentir, puis le pardon. L'Eglise a des châtiments pour ses enfants rebelles ; mais elle châtie comme une mère, par amour, heureuse de saisir le premier signe de repentir pour offrir le pardon.

LUDOVIC D'EU.

L'ŒUVRE DES TABERNACLES



ETTE œuvre a pour but de venir en aide aux églises pauvres en leur fournissant les objets nécessaires au culte. Pendant l'année 1899, elle a assisté 134 missions réparties dans 29 diocèses du Canada et des États-Unis.

Depuis 1695, date à laquelle elle fut fondée par la pieuse recluse Melle Jeanne LeBer, cette œuvre réapparaît ainsi chaque année, toujours semblable à elle-même, florissante, et infatigable pourvoyeuse de l'humanité sainte de Notre-Seigneur Jésus-Christ, caché dans l'adorable sacrement de nos autels.

Dans ces conditions, on comprend qu'elle ait été bénie, avec une effusion nouvelle, par chacun des évêques qui se sont succédés sur le siège de Montréal.

Mieux connue, l'Œuvre des Tabernacles serait aussi plus encouragée par les fidèles. Non pas que nous voulions dire qu'elle manque de prospérité : avec les 132 nouveaux associés recrutés pendant le dernier exercice, ses membres s'élèvent au nombre de 1328. Et elle compte en outre sur ses listes d'agrégation 46 corps d'association, paroisses ou sociétés.

Peur devenir membre de l'Œuvre, il suffit de verser cinquante centins annuellement. On peut aussi, moyennant la même contribution, y agréger les fidèles défunts. La contribution des sociétés quelconques est fixée à dix dollars par année.

L'Œuvre a son siège au couvent de la Congrégation de Notre-Dame, rue Saint-Jean-Baptiste à Montréal.

M. l'abbé H. Filiatrault, p. s. s., en a été nommé le directeur, au mois de septembre dernier, en remplacement de M. l'abbé S.-H. Gauthier, p. s. s.

Nous souhaitons que tous nos lecteurs se fassent les zélés de cette œuvre si excellente.

AUX PRIERES

Sr Sainte-Humbeline, née Léocadie Pinault, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.